

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2012

Le Conseil Municipal de Saint Laurent la Gâtine, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, le jeudi 12 avril deux mille douze à vingt heures trente sous la présidence de Patrick LENFANT, Maire.

PARTICIPANTS : Patrick LENFANT, Maire
Michèle VIEL, Martine OLIVIER– Adjointes
Jocelyne FOURMENTEZ, Brigitte PERDEREAU, Isabelle PELLEGRINELLI,

ABSENTS (excusés): Alain WIRTH (pouvoir à Patrick LENFANT),
Régis HERVE (pouvoir à Michèle VIEL),
Jean Claude PONCE (pouvoir à Martine OLIVIER),

Michèle VIEL est élue secrétaire de séance

Le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 30 mars 2012 est approuvé à l'unanimité.

1. COMPTE DE GESTION et COMPTE ADMINISTRATIF DU CCAS

Le résultat de clôture de l'exercice 2011 est de 205,51 €.

Le compte administratif est en conformité avec le compte de gestion.

Le compte de gestion CCAS est alors voté et approuvé à l'unanimité.

2. BUDGET PRIMITIF DU CCAS

Le budget primitif du CCAS est voté et approuvé par les Conseillers Municipaux à l'unanimité.

Dépenses = Recettes = 235,51 €

3. COMPTE DE GESTION et COMPTE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire sort pour le vote

Le compte administratif est présenté :

– Fonctionnement	
• Dépenses	175 540,83 €
• Recettes	214 091,67 €
• Excédent de l'année	38 550,84 €
– Investissement	
• Dépenses	204 355,29 €
• Recettes	302 957,71 €
• Excédent de l'année	98 602,42 €

Compte tenu du résultat antérieur, la section investissement laisse apparaître fin 2011 un excédent de 67 269,63 €.

Compte tenu du résultat antérieur, la section de fonctionnement laisse apparaître un excédent de 86 400,16 €.

Le résultat de clôture de l'exercice 2011 devient 153 669,79 €, compte tenu du solde antérieur.

Le compte administratif est en conformité avec le compte de gestion ;
Le compte de gestion est alors voté et approuvé à l'unanimité.

4. AFFECTATION DE RESULTAT

Au vu des restes à réaliser :

- en recettes d'investissement de 8 720,00 €
- en dépenses d'investissement de 39 266,48 €,

Il sera inscrit 30 546,48 € au poste 1068 du budget primitif 2012, selon la présente délibération et le vote à l'unanimité des conseillers.

5. BUDGET PRIMITIF 2012 DE LA COMMUNE

Le budget primitif 2012 se décompose de la façon suivante :

-	Fonctionnement :	Dépenses	=	299 139,91 €
		Recettes	=	299 139,91 €
—	Investissement :	Dépenses	=	321 147,00 €
		Recettes	=	328 842,02 €

Les travaux prévisionnels sont les suivants :

- Poursuite du projet d'assainissement
- Travaux de réhabilitation sur bâtiments communaux
- Remplacement d'un poteau d'incendie
- Renforcement du réseau électrique rue des Amandiers
- Réfection de la partie haute et 3^{ème} tranche de la chaussée Rue du Gland
- Réfection de la chaussée Rue de la Croix de Fer et carrefour D113 / D306.5
- Achat de panneaux de signalisation (RAR)
- Remplacement de la Sirène

Le budget primitif est approuvé et voté par les Conseillers Municipaux à l'unanimité.

Le Conseil remercie Florence LAUGERAY et la commission finances pour leurs engagements dans ces travaux préparatoires.

6. COMMISSIONS ET SYNDICATS

SIZA : Requête de Tremblay le Village contre les arrêtés préfectoraux de 2011 pour le versement des TFB 2088-2009-2010, ce qui a pour conséquence que le SIZA demande 500€ aux communes pour la défense et les avocats. Par délibération du 10 septembre 2010, le maire est autorisé pour la durée du mandat :à ester en justice, avec tous les pouvoirs, au nom de la Commune de SAINT-LAURENT-LA-GÂTINE, à intenter toutes les actions en justice et à défendre les intérêts de la commune dans l'ensemble des cas susceptibles de se présenter en se faisant assister par l'avocat de son choix.

SRP : Vote des comptes de gestion et administratif 2011

Vote du budget primitif 2012

Effectifs de l'école : 253 élèves avec prévision d'augmentation

M Denizet prend en charge au sein du SRP, la commission du projet de construction des 2 classes de Boissy. Deux devis ont été transmis et deux autres projets sont en attente

SYROM : Vote des comptes de gestion et administratif 2011

Vote du budget 2012 à l'unanimité.

SIEPRO : Vote des comptes de gestion et administratif 2011

Vote du budget 2012 à l'unanimité.

7. QUESTIONS DIVERSES

Elections présidentielles : tenue des bureaux de vote les 22/04/2012 et 06/05/2012

La prochaine réunion du Conseil, est prévue le 11 mai 2012.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est close à 22h.

Fait et délibéré les jours, mois et an comme indiqué précédemment.